



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa		
<b>Date</b>	Dimanche 26 juin 2022	<b>Heure de départ</b>	18 h 30	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 10 : Nuageux (Temp. : 28°C)	<b>Venteux:</b> 19 km/h (Sud)		
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	2 SC	<b>Inscriptions totales</b> 74/78
<b>Total des paris mutuels</b>	\$307,380			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> Weber Michael	<b>Juge associé</b> Coles Sharla	<b>Juge associé</b> Brethour, Fred (salle d'arbitrage centralisée)
--------------------------------------	-------------------------------------	---

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

Macy Cassel et Kathy McBride étaient sur les lieux au sujet de l'incident survenu dans le paddock le dimanche 19 juin. Une investigation des circonstances est en cours.

Retrait hâtif opéré par les juges (lésion) du cheval, "WRANGLERS CASH", de la Course 3.

### Courses :

Stephane Brosseau a été autorisé à se retirer de cinq courses.

Samuel Fillion a été autorisé à se retirer de deux courses.

Marie-Claude Auger a été autorisée à se retirer de six courses.

1. Rien à signaler.
2. Le conducteur du #6, "ARRHYTHMOGENIC", (Daniel St. Pierre), sera présent pour l'examen de sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.
3. Reprise de départ à cause du bris d'équipement (ligne) du #2, "LUNAR LAUCH" (Drew Smyth). M. Smyth a été averti au sujet de sa stimulation dans le dernier droit pour le fait de ne pas avoir avancé. Rien d'autre à signaler.
4. Rien à signaler.
5. Nous avons discuté avec le conducteur du #2, "MATTS TUTION", Guy Gagnon, au sujet de la cadence de la course dans le deuxième quart (28:59). L'explication qu'a donnée M. Gagnon, quant à la stimulation de son cheval comme celui-ci ne court pas en tête de peloton, a été acceptée et aucune mesure réglementaire n'est requise. On lui a réitéré pourtant l'obligation d'établir une bonne cadence lors du dépassement. Rien d'autre à signaler.
6. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Les juges ont opéré un retrait de dernière heure (lésion) du cheval, "BANKROLL", sur l'avis de la vétérinaire de la CAJO, Dre Linda Attack-Berthiaume. On a opéré un remboursement de \$716. Rien d'autre à signaler.
10. Examen de la performance du #5, "RADLEY HANOVER", (Stephane Pouliot), qui a fait un bris d'allure après le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille. Lors du bris d'allure, le #5 a provoqué des obstructions au #4, "ROCK N ZEUS", (Robbie Robinson), au #7, "SILVERADO", (Ryan Guy), et au #8, "NIGHT CLUB HANOVER", (Samuel Fillion). Aucun placement n'est requis comme le #5 a terminé la course en 9<sup>e</sup> position (la dernière). Rien d'autre à signaler.

**Réclamations :** Aucune